



## La fibre optique est arrivée dans votre commune

Vous allez désormais pouvoir bénéficier de débits Internet inégalés.

**Malheureusement en raison de la crise et des mesures sanitaires, aucune réunion publique de présentation des modalités d'accès à la fibre ne pourra être organisée.**

Cette information est toutefois disponible sur notre site [www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr) pour découvrir les différentes étapes préalables à votre demande de raccordement :

1. tester votre éligibilité sur le lien <https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/>
2. télécharger la plaquette d'informations utiles à votre raccordement <https://losange-fibre.fr/inc/uploads/2019/10/Plaquette-particulier-finale.pdf>
3. découvrir les offres du Fournisseur d'Accès Internet de votre choix, présent sur votre commune <https://www.losange-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs/>

Nous attirons votre attention qu'en cette période de crise sanitaire, même si les Fournisseurs d'Accès Internet sont joignables à distance pour la souscription d'un abonnement, nous ne pouvons pas garantir la réalisation du raccordement de votre habitation les délais habituels.

**Le technicien respectera scrupuleusement les recommandations des autorités sanitaires et appliquera les mesures barrières pour se protéger et vous protéger.**

Dans cette attente, vous pouvez vous-même vérifier comment le fil téléphonique arrive dans votre habitation (entre la rue et l'intérieur du logement) car la fibre sera posée en parallèle de celui-ci.

Vous pouvez également suivre les modalités de raccordement à la fibre optique en vidéo animée sur Losange TV : <https://bit.ly/vidéoaniméeLosange>

**Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet [www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr)  
Pour toute question, n'hésitez pas à utiliser la rubrique « contactez-nous »**

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.

